

Une loi inique oblige l'archidiocèse de Washington à fermer son service d'adoption

Author : Rédaction RC

Categories : [Rapports Église/État](#) ; [Laïcité](#)

Date : 18 février 2010

Malgré les [efforts](#) de l'archidiocèse de Washington (District de Columbia) pour contrecarrer le projet d'adoption d'une loi sur le "mariage" entre personnes de même sexe par le Conseil municipal, ce dernier a adopté cette loi dont

l'effet pervers s'étend aux services sociaux de l'archidiocèse : **Catholic Charities**. La loi, en effet, ne prévoyant aucune exemption pour les églises les contraint à reconnaître un tel "mariage", à ne pas refuser d'employer des personnes se trouvant dans cette situation ni à faire bénéficier l'un des "conjointes" des avantages sociaux de l'autre, etc., sauf à ne plus être subventionnées par le Conseil municipal. L'Église catholique ne pouvait se soumettre à un tel diktat, et elle a donc été contrainte, en raison du tarissement des subventions municipales (20 millions de \$), à mettre un terme au service d'adoption de **Catholic Charities** de Washington D.C., qui avait 43 enfants à adopter, 35 familles adoptantes et 7 employés. Le programme d'adoption a été cédé dès le 1er février au **National Center for Children and Families**, une association privée à but non lucratif mais non liée à l'Église catholique.

Bill Donohue, le président de la **Catholic League**, a commenté hier l'information parue ce même jour dans le *Washington post*.

*« L'archevêque **Donald Wuerl** est un homme de principe et un homme prudent : il ne voulait pas mettre un terme à ce service d'adoption, mais on ne lui a pas laissé d'autre choix. Les législateurs du District [de Columbia] auraient pu accorder une exemption religieuse susceptible d'assurer la pérennité de ce service. Ils ont au contraire cherché à créer une situation à la **Catch-22**¹ pour l'archidiocèse. Il n'est pas douteux qu'ils savaient que l'archevêque **Wuerl** ne négocierait pas les enseignements de l'Église sur le mariage, mais de toute façon cela n'aurait aucune conséquence pour eux. Les vrais perdants dans cette affaire ce sont les enfants dont l'Église catholique prenait soin.*

*Ceux qui prétendent que **Wuerl** jette les enfants par-dessus bord sont des poseurs. Si on disait à **Planned Parenthood** qu'une condition pour recevoir de l'argent public était l'obligation de diriger une femme catholique encore incertaine de vouloir avorter vers un centre d'urgence grossesse², il hurlerait à la violation de la séparation des Églises et de l'État, refuserait l'argent et cesserait son action. Eh bien, l'archevêque **Wuerl** n'est pas prêt à permettre à l'État de piétiner la doctrine catholique, et voilà pourquoi il est contraint d'abandonner ce programme d'adoption.*

Des législateurs prudent et soucieux d'équilibre entre les intérêts de l'Église et l'État, et d'être au service des enfants ne devraient pas chercher à imposer leurs opinions séculières à des institutions religieuses. Mais ce n'est pas là ce que les législateurs du D.C. ont choisi de faire,

*ne laissant à l'archevêque **Wuerl** aucune autre option réaliste. »*

1. Cette expression, qui est le titre du roman très célèbre de l'Américain **Joseph Heller**, signifie "perdant-perdant".

2. Les **Crisis Pregnancy Centers** – connus aussi comme **Pregnancy Resources Centers** – ont été créés par le mouvement pro-Vie américain pour aider les femmes souhaitant avorter à ne pas

le faire. Il y a plus de 2 200 de ces centres aux États-Unis, la plupart du temps édifiés devant des **Planned Parenthood**, et qui reçoivent des centaines de milliers de femmes chaque année. L'Église catholique finance un grand nombre de ces centres.